

maine, — La chapelle et la famille pontificale, — Les secrétaires et administrations palatines, — Le vicariat de Rome, — enfin, des “ appendices ”.

Cet ordre de l'ouvrage est identique à celui qui est suivi dans l'édition de 1912. Etant donné son objet, l'*Annuario Pontificio* ne subit aucune modification chaque année, sauf celles qu'entraînent le changement des personnes ou les nominations nouvelles. On a toutefois introduit, en tête de l'ouvrage, la liste des papes depuis saint Pierre jusqu'à Pie X.

La cinquième partie est consacrée au vicariat ou administration diocésaine de Rome. On y trouve la nouvelle organisation de la curie épiscopale romaine.

Les nomenclatures de l'*Annuario pontificio* ont été mises à jour jusqu'à la deuxième quinzaine de décembre.

A parcourir cet état officiel du gouvernement central de l'Eglise et de son organisation, on relève des données intéressantes. On y voit, par exemple, que le Souverain-Pontife garde, avec la préfecture des Congrégations du Saint-Office et de la Consistoriale, la présidence de la Commission pontificale pour la réunion des Eglises dissidentes; qu'il garde personnellement l'abbaye de Subiaco, le protectorat de l'abbaye grecque de Grottaferrata, de l'Ordre de Saint-Benoît, de celui des Frères-Prêcheurs et de celui des Frères-Mineurs de l'Union léonine. On y remarque que le nombre des cardinaux est aujourd'hui de 61, plus un, qui a été réservé *in pectore* au consistoire du 27 novembre 1911; que 27 d'entre eux ont été créés par Léon XIII et 33 par Pie X; que 33 cardinaux sont d'origine italienne, que, parmi les 28 autres, il y a 6 Français, 6 Espagnols, 1 Allemand, 6 d'Autriche-Hongrie, 1 Belge, 1 Hollandais, 1 Portugais, 1 Brésilien.

La hiérarchie comprend 14 sièges patriarcaux, 769 évêchés résidentiels de rite latin, et 53 de rites orientaux, 5 délégations apostoliques dépendant de la Consistoriale et 6 de la Propa-